



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Conseillers généraux

Question écrite n° 4050

### Texte de la question

M Bernard Lefranc demande à M le ministre de l'intérieur de lui préciser l'origine socio-professionnelle des conseillers généraux à l'issue du dernier scrutin.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le tableau ci-apres indique la repartition socioprofessionnelle des conseillers generaux a l'issue du renouvellement triennal des 25 septembre et 2 octobre 1988. Repartition par categorie socioprofessionnelle des conseillers generaux I 1. - Agriculteurs (proprietaires exploitants)341 2. - Agriculteurs (metayers et fermiers)4 3. - Salaries agricoles6 4. - Marins (patrons)1 5. - Marins salaries11 6. - Industriels, chefs d'entreprises industrielles123 7. - Administrateurs de societes50 8. - Agents d'affaires8 9. - Agents immobiliers810. - Gerants d'immeubles011. - Comercants grossistes1212. - Comercants10713. - Artisans5514. - Entrepreneurs de batiments3615. - Proprietaires (sans autre precision)111 16. - Ingenieurs8617. - Agents techniques, techniciens6518. - Contremaitres1019. - Representants de commerce1220. - Agents d'assurance2621. - Cadres superieurs des entreprises privees10322. - Autres cadres des entreprises privees8423. - Employes (secteur prive)6324. - Ouvriers (secteur prive)4025. - Assistantes sociales326. - Salaries du secteur medical181 27. - Medecins33528. - Chirurgiens2529. - Dentistes2530. - Veterinaires11131. - Pharmaciens7432. - Sage-femmes233. - Avocats7734. - Notaires6135. - Avoues036. - Huissiers437. - Greffiers338. - Conseils juridiques1039. - Agents generaux d'assurance3040. - Experts-comptables1841. - Ingenieurs conseils442. - Architectes1043. - Journalistes2044. - Hommes de lettres et artistes145. - Autres professions liberales39 46. - Etudiants047. - Professeurs de faculte7548. - Professeurs de l'enseignement du second degre et de l'enseignement technique (en activite ou en retraite)33049. - Maitres de l'enseignement du premier degre et directeurs d'ecole (en activite ou en retraite)16150. - Membres des professions rattachees a l'enseignement (1) (en activite ou en retraite)59 51. - Magistrats1052. - Fonctionnaires des grands corps de l'Etat (2)6953. - Fonctionnaires de categorie A (3)11454. - Fonctionnaires de categorie B (3)5955. - Fonctionnaires de categorie C (3)1456. - Fonctionnaires de categorie D (3)5 57. - Cadres de la SNCF458. - Employes de la SNCF659. - Agents subalternes de la SNCF060. - Cadres superieurs des autres entreprises publiques1261. - Cadres des autres entreprises publiques2962. - Employes des autres entreprises publiques1463. - Agents subalternes des autres entreprises publiques1 64. - Pensionnes et retraites civils (4)52165. - Militaires retraites1166. - Menageres1967. - Ministres du culte268. - Autres professions9069. - Sans profession, ou sans profession declaree (5)913 808 (1) Intendants de lycee, moniteurs. (2) Conseil d'Etat, Cour des comptes, corps diplomatique, inspection des finances, corps prefectoral, administrateurs civils, ingenieurs des mines, des ponts et chaussees, etc. (3) Fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivites publiques et des etablissements publics. (4) Y compris les anciens fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivites publiques et des etablissements publics, les agents de la SNCF et du secteur semi-public. (5) Notamment dirigeants non retribues d'oeuvres sociales, d'associations, de syndicats.

### Données clés

**Auteur :** [M. Lefranc Bernard](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4050

**Rubrique :** Departements

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 17 octobre 1988, page 2875